



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle S.N.A.C.E

Syndicat National des Adjoints et Chefs d'Etablissement Force Ouvrière

COMMUNIQUE

RETRAIT DES DISPOSITIONS MINISTERIELLES GENERALISANT LE BAC PRO EN TROIS ANS

Suite aux déclarations du Ministre concernant la mise en place accélérée des Baccalauréats professionnels en trois ans, en lieu et place des BEP existants,

le **SNACE-FO** demande, avec les personnels et leurs organisations syndicales, le maintien des sections de BEP existantes et la dotation en postes nécessaires au bon fonctionnement des structures pour la rentrée 2008.

Les chefs d'établissement et adjoints ne peuvent accepter d'être les acteurs de la destruction de leurs établissements et de voir mis en cause le devenir et des personnels, et des élèves qui leur sont confiés !

Le SNACE-FO propose aux chefs d'établissement de s'adresser aux autorités de l'Etat pour faire respecter les dotations réglementaires en heures et en postes.

Maintien des Lycées Professionnels, des sections et des formations nécessaires à la qualification des jeunes !

Aucune suppression de postes de PLP, d'administratifs, de personnels de direction !

Montreuil, le 12 Décembre 2007

***Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière***

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20

Courriel : fnecfpfo@fr.oleane.com